

Communiqué de presse

Fribourg, le 1^{er} février 2013

Le PDC fribourgeois s'engage fortement dans la campagne pour l'article constitutionnel sur la famille et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à soutenir massivement les familles de notre pays.

Le PDC fribourgeois a plébiscité hier soir l'arrêté fédéral sur la politique familiale.

La famille constitue la cellule de base de toute société et doit absolument être encore mieux soutenue. Ce soutien est un investissement pour la société toute entière et constitue l'une des priorités absolues de la politique du PDC. Le nouvel article constitutionnel apporte un bénéfice tant sur le plan économique que sur le plan fiscal, comme l'a démontré le comité de soutien interpartis lors de sa conférence de presse du 28 janvier 2013. S'il est accepté, il ancrera dans la Constitution fédérale la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et permettra ainsi la mise en œuvre d'une politique adaptée aux besoins des familles de notre temps.

Nombre d'entre elles (familles monoparentales, familles à faible revenu) n'ont pas le choix et doivent concilier vie familiale et vie professionnelle. Cependant, le manque de soutien et d'infrastructures représente pour elles un casse-tête au quotidien et ne fait qu'augmenter le stress des parents, néfaste à tous.

Chaque famille est unique par son profil et par ses choix organisationnels. Le PDC accorde son soutien à toutes les familles. Il ne souhaite absolument pas opposer la famille traditionnelle à d'autres types de modèles familiaux.

Le PDC est d'avis qu'un meilleur soutien aux familles est favorable à l'économie, autre pilier de sa politique. L'investissement dans l'accueil parascolaire et extrafamilial permet aux femmes bien formées et pour lesquelles l'Etat et les entreprises ont investi dans la formation d'apporter leur potentiel à l'économie qui manque actuellement de collaborateurs qualifiés dans de nombreux domaines.

Le projet d'article constitutionnel sur la famille est né d'une initiative du PDC par la voix de l'ancien conseiller national Norbert Hochreutener et bénéficie d'un large soutien des autres partis (PBD, Femmes PLR, PVL, PEV, PS et Verts). Pour rappel, le Conseil fédéral lui-même propose également de l'accepter.

Pour tout renseignement supplémentaire :

Eric Menoud, Président : 079 279 04 19

Christine Bulliard-Marbach, Conseillère nationale : 079 449 05 69